

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin des lois, décrets et ordonnances du canton de Berne**

Band (Jahr): **38 (1899)**

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

II. Lois et ordonnances fédérales.

	Pages
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral modifiant celui du 3 novembre 1891 concernant le service militaire des citoyens exemptés temporairement en vertu de l'article 2 de la loi sur l'organisation militaire, 4 octobre 1898	3
<i>Adhésion de l'Inde britannique</i> à l'arrangement de Washington concernant l'échange des lettres et des boîtes avec valeur déclarée, 27 janvier 1899	5
<i>Convention</i> entre la Suisse et la France concernant l'échange de colis postaux jusqu'au poids de dix kilogrammes, 15 novembre 1898 .. .	6
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral interdisant l'importation des monnaies divisionnaires italiennes d'argent, 21 février 1899	10
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral complétant le règlement d'exécution de la loi sur les douanes (carbure de calcium), 3 mars 1899	11
<i>Traité de commerce</i> entre la Suisse et le Chili, 31 octobre 1897	12
<i>Loi fédérale</i> concernant la fabrication et la vente des allumettes, 2 novembre 1898	14

	Pages
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral concernant une nouvelle édition de l'annexe V au règlement de transport des entreprises de chemins de fer et de bateaux à vapeur suisses, du 1 ^{er} janvier 1894 (§§ 57 et 58: objets exclus du transport et objets admis à des conditions spéciales), 17 mars 1899	19
<i>1^{er} supplément</i> au règlement de transport des entreprises de chemins de fer et de bateaux à vapeur suisses, du 1 ^{er} janvier 1894, 17 mars 1899	21
<i>Annexe V</i> au règlement de transport des entreprises de chemins de fer et de bateaux à vapeur suisses, du 1 ^{er} janvier 1894, contenant des dispositions concernant les objets exclus du transport et ceux qui n'y sont admis qu'à des conditions spéciales, 17 mars 1899	37
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral complétant l'article 19 de l'ordonnance du 11 janvier 1898 sur les indemnités d'équipement, 6 avril 1899	127
<i>Convention internationale</i> concernant la procédure civile, 14 novembre 1896	128
<i>Adhésion du Japon</i> aux unions internationales pour la protection de la propriété industrielle et des œuvres littéraires et artistiques, 28 avril 1899	138
<i>Adhésion de la colonie britannique de Ceylan</i> à l'arrangement de Washington du 15 juin 1897, concernant l'échange des lettres et des boîtes avec valeur déclarée, 5 mai 1899	139
<i>Retrait du Montenegro</i> de l'union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques, 15 mai 1899	140

	Pages
<i>II^{me} appendice</i> au règlement de transport des entreprises de chemins de fer et de bateaux à vapeur suisses, du 1 ^{er} janvier 1894, comprenant la récapitulation des dérogations aux dispositions du règlement de transport accordées au chemin de fer de Berthoud à Thoune, 30 mai 1899	141
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral concernant les prescriptions générales sur les installations électriques, 7 juillet 1899	143
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral concernant les prescriptions sur l'établissement des conduites électriques des chemins de fer électriques, 7 juillet 1899	181
<i>Convention</i> entre la Suisse et la Russie concernant la protection réciproque des marques de fabrique et de commerce, 1 ^{er} mai / 19 avril 1899	195
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral complétant l'annexe V du règlement de transport des entreprises de chemins de fer et de bateaux à vapeur suisses, du 1 ^{er} janvier 1894, 15 août 1899	198
<i>Déclaration</i> entre la Suisse et l'Italie concernant la célébration des mariages, 23 septembre 1899	200
<i>Règlement</i> sur le service fédéral des extra-postes, 14 novembre 1899	202
<i>Adhésion de la Grande-Bretagne</i> à l'arrangement concernant l'échange des lettres et des boîtes avec valeur déclarée, 15 décembre 1898	215
<i>Adhésion du Honduras</i> à la convention postale universelle de Washington et aux arrangements concernant les mandats de poste, les livrets d'identité et les abonnements aux journaux, 3 juillet 1899	216

	Pages
<i>Adhésion du Salvador</i> à la convention postale universelle de Washington et aux arrangements concernant les mandats de poste et l'échange des colis postaux, 12 septembre 1899	217
<i>Adhésion de la Jamaïque</i> à l'arrangement de Washington concernant l'échange des lettres et des boîtes avec valeur déclarée, 25 septembre 1899	218
<i>Adhésion de Terre-neuve</i> à l'arrangement de Washington concernant l'échange des lettres et des boîtes avec valeur déclarée, 29 septembre 1899	219
<i>Adhésion des Straits-Settlements</i> à l'arrangement de Washington du 15 juin 1897 concernant l'échange des lettres et des boîtes avec valeur déclarée, 7 novembre 1899	220
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral dénonçant la convention avec la Confédération de l'Allemagne du nord pour la garantie réciproque de la propriété littéraire et artistique, 17 novembre 1899 .	221
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral dénonçant la convention avec l'Italie pour la garantie réciproque de la propriété littéraire et artistique, 17 novembre 1899	223
<i>Abrogation</i> des conventions avec la France et la Belgique concernant la garantie de la propriété littéraire et artistique, ainsi que de la convention avec la France concernant la garantie des marques de fabrique et des modèles, 17 novembre 1899	224
<i>Règlement</i> pour l'exécution de la loi fédérale sur les poids et mesures, accompagné des instructions pour les vérificateurs, 24 novembre 1899	225

	Pages
<i>Déclaration</i> entre la Suisse et l'Empire allemand au sujet de la correspondance directe entre les autorités judiciaires et les autorités administratives des deux pays en ce qui concerne la propriété industrielle, 8/28 no- vembre 1899	377
<i>Règlement</i> pour les examens fédéraux des médecins, des dentistes, des pharmaciens et desvétéri- naires, 11 décembre 1899	379
<i>Règlement</i> concernant les examens de maturité pour les candidats aux professions médicales, 14 dé- cembre 1899	416
<i>Règlement d'exécution</i> pour la loi fédérale con- cernant la fabrication et la vente des allu- mettes, 30 décembre 1899	430
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral complétant l'article 57 du règlement d'exécution pour la loi fédérale sur les douanes, du 12 février 1895, 27 dé- cembre 1899	437
<i>Ordonnance</i> concernant les mesures protectrices à prendre contre le choléra et la peste en ce qui concerne les entreprises de transport et le service des voyageurs, des bagages et des marchandises, 30 décembre 1899	438
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral abrogeant le règlement sur les demandes de votation populaire, 13 janvier 1900	467
<i>Arrêté fédéral</i> concernant le rétablissement de l'équilibre financier de la Confédération et les ressources nécessaires au fonctionnement des lois sur l'assurance, 6 octobre 1899	468

	Pages
<i>Adhésion définitive de la Corée à la convention postale universelle, 1^{er} décembre 1899</i> .	470
<i>Adhésion de la colonie britannique des îles Leeward (Antilles) à l'arrangement concernant l'échange des lettres et des boîtes avec valeur déclarée, 18 décembre 1899</i> . .	471
<i>Non-adhésion du Salvador à l'arrangement concernant l'échange des lettres et des boîtes avec valeur déclarée, 18 décembre 1899</i> .	472



Table alphabétique des matières
du tome XXXVIII du Bulletin des lois.
(Année 1899.)



Lois et ordonnances fédérales.



A.

	Pages
<i>Allemagne. V. Empire allemand.</i>	
<i>Allumettes. Loi fédérale concernant la fabrication et la vente des —</i>	14
<i>Règlement d'exécution pour la loi fédérale concernant la fabrication et la vente des — .</i>	430
<i>Angleterre. V. Grande-Bretagne.</i>	
<i>Assurances. V. Rétablissement de l'équilibre financier, etc.</i>	

B.

<i>Belgique. V. Propriété littéraire et artistique.</i>	
<i>Boîtes avec valeur déclarée. V. Union postale universelle.</i>	

C.

	Pages
<i>Candidats aux professions médicales. V. Examens de maturité.</i>	
<i>Carbure de calcium. V. Douanes.</i>	
<i>Ceylan. V. Union postale universelle.</i>	
<i>Chili. V. Commerce.</i>	
<i>Choléra. V. Mesures protectrices, etc.</i>	
<i>Colis postaux. Convention entre la Suisse et la France concernant l'échange de — jusqu'au poids de dix kilogrammes</i>	6
<i>Commerce. Traité de — entre la Suisse et le Chili</i>	12
<i>Confédération de l'Allemagne du nord. V. Propriété littéraire et artistique.</i>	
<i>Corée. V. Union postale universelle.</i>	

D.

<i>Dentistes. V. Examens fédéraux, etc.</i>	
<i>Douanes. Arrêté du Conseil fédéral complétant le règlement d'exécution de la loi sur les — (carbure de calcium)</i>	11
<i>Arrêté du Conseil fédéral complétant l'article 57 du règlement d'exécution pour la loi fédérale sur les — du 12 février 1895</i>	437

E.

<i>Empire allemand. V. Propriété industrielle.</i>	
<i>Examens fédéraux des médecins, des dentistes, des pharmaciens et des vétérinaires. Règlement pour les —</i>	379

	Pages
I. Organisation des examens	379
II. Dispositions générales	387
III. Dispositions spéciales	398
A. Médecins	398
B. Dentistes	403
C. Pharmaciens	406
D. Vétérinaires	410
Dispositions finales et transitoires	414
<i>Examens de maturité. Règlement concernant les</i>	
— pour les candidats aux professions médicales	416
Programme de l'examen de maturité littéraire .	425
Programme de l'examen de maturité réelle .	427
<i>Extra-postes. Règlement sur le service fédéral</i>	
des —	202

F.

<i>Fêtes cantonales. Liste des —</i>	34
<i>France. V. Colis postaux.</i>	
<i>V. Marques de fabrique.</i>	
<i>V. Propriété littéraire et artistique.</i>	
<i>Finances de la Confédération. V. Rétablissement de l'équilibre financier, etc.</i>	

G.

<i>Grande-Bretagne. V. Union postale universelle.</i>	
---	--

H.

<i>Honduras. V. Union postale universelle.</i>	
--	--

I.

Pages

<i>Inde britannique. V. Union postale universelle.</i>	
<i>Indemnités d'équipement. Arrêté du Conseil fédéral complétant l'article 19 de l'ordonnance du 11 janvier 1898 sur les —</i>	127
<i>Installations électriques. Arrêté du Conseil fédéral concernant les prescriptions générales sur les —</i>	143
I. Installations à faible courant	143
II. Installations à fort courant	152
III. Lignes à fort et à faible courant. — Lignes parallèles et croisements	167
IV. Croisements de lignes électriques avec des chemins de fer sur plateforme indépendante	174
V. Lignes électriques parallèles aux chemins de fer sur plateforme indépendante	179
VI. Dispositions transitoires	179
<i>Italie. V. Mariages.</i>	
V. <i>Propriété littéraire et artistique.</i>	

J.

Jamaïque. V. Unions internationales.

Japon. V. Union postale universelle.

L.

Leeward, îles (Antilles). V. Union postale universelle.

Lettres. V. Union postale universelle.

M.

	Pages
<i>Mariages.</i> Déclaration entre la Suisse et l'Italie concernant la célébration des —	200
<i>Marques de fabrique.</i> Convention entre la Suisse et la Russie concernant la protection réciproque des — et de commerce	195
Convention avec la France concernant la garantie des — et des modèles	224
<i>Médecins.</i> V. <i>Examens fédéraux</i> , etc.	
<i>Mesures protectrices à prendre contre le choléra et la peste.</i> Ordonnance concernant les — en ce qui concerne les entreprises de transport et le service des voyageurs, des bagages et des marchandises	438
<i>Monnaies divisionnaires italiennes d'argent.</i> Ar- rêté du Conseil fédéral interdisant l'importa- tion des —	10
<i>Montenegro.</i> V. <i>Unions internationales</i> , etc.	

O.

Oeuvres littéraires et artistiques. V. *Unions
internationales*, etc.

P.

Peste. *Mesures protectrices*, etc.

Pharmaciens. V. *Examens fédéraux*, etc.

Poids et mesures. Règlement pour l'exécution de
la loi fédérale sur les —, accompagné des
Instructions pour les vérificateurs 225

	Pages
I. Attributions du Bureau fédéral des poids et mesures	225
II. Attributions des Bureaux cantonaux de vérification des poids et mesures	228
III. Etalons normaux et étalons usuels dont doivent être pourvus les bureaux suisses de vérification	234
IV. Mesures de commerce	243
A. Mesures de longueur autorisées et leurs désignations	243
B. Mesures de capacité pour les matières sèches; mesures pour bois à brûler; caisses à sable	250
C. Mesures de capacité pour les liquides	257
D. Poids	279
V. Balances	286
A. Balances de commerce	286
B. Balances servant à des usages spéciaux	338
VI. Compteurs à gaz	349
VII. Thermo-alcoolomètres	362
Tarif des émoluments perçus par les vérificateurs	365
Dispositions finales	374
<i>Procédure civile. Convention internationale concernant la —</i>	128
<i>Professions médicales. V. Examens de maturité.</i>	
<i>Propriété industrielle. V. aussi Unions internationales, etc.</i>	
Déclaration entre la Suisse et l'Empire allemand au sujet de la correspondance directe entre les autorités judiciaires et les autorités administratives des deux pays en ce qui concerne la —	377

	Pages
<i>Propriété littéraire et artistique.</i> Arrêté du Conseil fédéral dénonçant la convention avec la Confédération de l'Allemagne du nord pour la garantie réciproque de la —	221
Arrêté du Conseil fédéral dénonçant la convention avec l'Italie pour la garantie réciproque de la —	223
Abrogation des conventions avec la France et la Belgique concernant la garantie de la — .	224

R.

<i>Rétablissement de l'équilibre financier et ressources nécessaires au fonctionnement des lois sur l'assurance.</i> Arrêté fédéral concernant le —	468
<i>Russie.</i> V. <i>Marques de fabrique.</i>	

S.

<i>Salvador.</i> V. <i>Union postale universelle.</i>	
<i>Service militaire.</i> Arrêté du Conseil fédéral modifiant celui du 3 novembre 1891 concernant le — des citoyens exemptés temporairement en vertu de l'article 2 de la loi sur l'organisation militaire	3
V. <i>Indemnités d'équipement.</i>	
<i>Straits-Settlements.</i> V. <i>Union postale universelle.</i>	

T.

<i>Terre-neuve.</i> V. <i>Union postale universelle.</i>	
<i>Transport.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant une nouvelle édition de l'annexe V au règlement de — des entreprises de chemins de fer et de bateaux à vapeur suisses, du 1 ^{er} janvier 1894 (§§ 57 et 58 : objets exclus du transport et objets admis à des conditions spéciales) .	19

	Pages
I ^{er} supplément au règlement de — des entreprises de chemins de fer et de bateaux à vapeur suisses, du 1 ^{er} janvier 1894 . . .	21
Annexe V au règlement de — des entreprises de chemins de fer et de bateaux à vapeur suisses, du 1 ^{er} janvier 1894 . . .	37
II ^e appendice au règlement de — des entreprises de chemins de fer et de bateaux à vapeur suisses, du 1 ^{er} janvier 1894 . . .	141
Arrêté du Conseil fédéral complétant l'annexe V du règlement de — des entreprises de chemins de fer et de bateaux à vapeur suisses, du 1 ^{er} janvier 1894	198
<i>V. Mesures protectrices à prendre contre le choléra et la peste.</i>	

U.

<i>Unions internationales pour la protection de la propriété industrielle et des œuvres littéraires et artistiques. Adhésion du Japon aux —</i>	138
Retrait du Montenegro de l'union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques	140
<i>Union postale universelle. Adhésion de l'Inde britannique à l'arrangement de Washington concernant l'échange des lettres et des boîtes avec valeur déclarée</i>	5
Adhésion de la colonie britannique de Ceylan à l'arrangement de Washington du 15 juin 1897, concernant l'échange des lettres et des boîtes avec valeur déclarée	139

	Pages
Adhésion de la Grande-Bretagne à l'arrangement concernant l'échange des lettres et des boîtes avec valeur déclarée	215
Adhésion du Honduras à la convention postale universelle de Washington et aux arrangements concernant les mandats de poste, les livrets d'identité et les abonnements aux journaux	216
Adhésion du Salvador à la convention postale universelle de Washington et aux arrangements concernant les mandats de poste et l'échange des colis postaux	217
Adhésion de la Jamaïque à l'arrangement de Washington concernant l'échange des lettres et des boîtes avec valeur déclarée	218
Adhésion de Terre-neuve à l'arrangement de Washington concernant l'échange des lettres et des boîtes avec valeur déclarée	219
Adhésion des Straits-Settlements à l'arrangement de Washington du 15 juin 1897 concernant l'échange des lettres et des boîtes avec valeur déclarée	220
Adhésion définitive de la Corée à la convention postale universelle	470
Adhésion de la colonie britannique des îles Leeward (Antilles) à l'arrangement concernant l'échange des lettres et des boîtes avec valeur déclarée	471
Non-adhésion du Salvador à l'arrangement concernant l'échange des lettres et des boîtes avec valeur déclarée	472

V.

Pages

Vérificateurs des poids et mesures. V. Poids et mesures.

Vétérinaires. V. Examens fédéraux, etc.

Votation populaire. Arrêté du Conseil fédéral abrogeant le règlement sur les demandes de — 467

